



Home (<https://www.aefinfo.fr/>) | Social / RH (<https://www.aefinfo.fr/depeches/social-rh/>) | Protection sociale (https://www.aefinfo.fr/social-rh/protection_sociale/) | Dépêche n°665513

Accès aux soins : Médecins du monde passe le relais à une association pour pérenniser la Pass de ville à Marseille

La Pass (Permanence(s) d'accès aux soins) de ville de Marseille, expérimentée pendant trois ans par Médecins du monde et l'URPS (Union régionale des professions de santé)-Médecins libéraux Paca (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/607172>)), est sur le point d'être pérennisée. Le dispositif, qui a permis à 2 400 personnes dépourvues de couverture maladie d'être soignées sans avancer les frais, rouvrira ses portes au second semestre 2022, porté par une association ad hoc. "Les partenaires financiers se sont tous réengagés", se réjouit Delphine Payen-Fourment, cheffe de projet, et secrétaire générale de la nouvelle association. L'ARS (Agence régionale de santé) Paca, principal financeur, apportera 150 000 euros.



Une explosion du besoin en soins dentaires des populations démunies est observée qui concerne à peu près un patient sur deux. Daniel Franck

Mise en place en janvier 2019 par la délégation Paca de Médecins du monde, la Pass de ville de Marseille a fait ses preuves et va se poursuivre sur un modèle associatif, financé notamment par l'ARS Paca, explique à AEF info Delphine Payen-Fourment, chef de projet, et secrétaire générale de la nouvelle association.

Ce dispositif de permanence d'accès aux soins de santé vise à lutter contre le renoncement aux soins qui touche les plus démunis. En trois ans, il a permis à 2 400 personnes dépourvues de couverture maladie d'être soignées sans avancer les frais. "Comme nos projections initiales", concède Delphine Payen-Fourment, jointe par AEF info le 10 janvier. "Comme tout le monde, nous avons subi les conséquences de la crise sanitaire, avec la fermeture temporaire des CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) qui instruisent les dossiers de nos bénéficiaires, puis les questions de jauge qui nous ont obligés à réduire le nombre de personnes accueillies dans nos locaux."

Explosion du besoin en soins dentaires

Pris en charge par une vingtaine de professionnels en ville, généralistes, dentistes et gynécologues, ces patients ont pu bénéficier d'un parcours de soins complet incluant des prestations de pharmacie, de laboratoire ou encore de radiologie, sans être facturés, le temps d'obtenir une couverture maladie. Dès l'obtention, les professionnels de santé sont remboursés par l'Assurance maladie, dans le cadre du tiers payant. Si finalement la couverture maladie ne peut pas être obtenue, la Pass de ville s'acquitte des factures.

"Nous avons notamment observé une explosion du besoin en soins dentaires", relève Delphine Payen-Fourment. "Il concerne à peu près un patient sur deux. Nous n'avions pas imaginé à quel point les plus démunis sont confrontés à un problème de coût dans ce domaine. Les personnes se manifestent quand la douleur est devenue tellement insupportable qu'elles n'ont plus le choix."

De manière plus générale, l'expérimentation a confirmé la nécessité d'accompagner l'accès aux droits et aux soins, en levant les barrières administratives, linguistiques et financières qui excluent du système de santé. "Toutes les personnes que nous avons accueillies ont une histoire avec le système de santé. Elles ont toutes essayé par elles-mêmes, elles ont rencontré de nombreuses entraves, et vécu un véritable parcours du combattant", insiste la cheffe de projet de Médecins du monde. "Par ailleurs, les différentes réformes de ces trois dernières années ont pour effet d'exclure un nombre croissant de personnes de toute couverture maladie, pour des périodes de plus en plus longues. La situation des plus vulnérables ne cesse de se dégrader."

Ancrer le dispositif

L'expérimentation est jugée concluante par les partenaires qui l'ont soutenue. L'ARS Paca, la CPAM 13, le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la préfecture à l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône, le conseil régional Paca, la métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Marseille, le CCAS (Centre communal ou intercommunal d'action sociale) de Marseille et l'AP-HM (Assistance publique-Hôpitaux de Marseille) ont confirmé leur engagement pour ancrer le dispositif sur le territoire marseillais. Il sera désormais mis en œuvre par une association, "La Pass de ville Marseille", présidée par un ancien collaborateur de Médecins du monde. Delphine Payen-Fourment en assure le secrétariat général à titre bénévole.

Le service ouvrira de nouveau ses portes au second semestre 2022, tous les jours de la semaine, dans des locaux encore à trouver. L'équipe comportera à terme sept salariés équivalents temps plein. L'ARS Paca, principal financeur, apportera 150 000 euros la première année. "Les partenaires financiers se sont tous réengagés", se réjouit Delphine Payen-Fourment qui estime à 230 000 euros le budget nécessaire.

Lutte contre la pauvreté/solidarité (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21331>)


CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://twitter.com/@AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 665513  3 min de lecture

Par Marie-Pierre Vega Publiée le 26/01/2022 à 17h28

Modifiée le 27/01/2022 à 15h24

ARSAgence régionale de santé